

CAS JOURNAL MILITAIRE

Après avoir été reportée à deux reprises, le jeudi 19 mai, l'audience pour la première déclaration de Toribio Acevedo Ramírez, qui était en fuite depuis mai 2021, accusé de graves violations des droits de l'homme consignées dans le Diario Militar, a finalement repris.



Lors de la vérification de la présence des parties à la procédure, le Ministère Public (MP) a indiqué que des personnes en tenue de soirée qui se trouvaient dans le public ont pris des photos des personnes présentes dans la salle, sans porter visiblement la carte les accreditant comme journalistes. À cet égard, le juge Miguel Ángel Gálvez a demandé le respect aux sujets de procédure et a rappelé que seule la presse peut prendre des photos, puisqu'il s'agit d'un événement public.

Par la suite, l'accusé Toribio Acevedo Ramírez a répondu aux questions d'identification du juge Miguel Ángel Gálvez et a demandé de développer "son histoire". Acevedo, 68 ans, avocat et notaire de profession. Il a indiqué qu'il avait étudié à l'Institut Adolfo V. Hall de Zacapa. En 1976, il est capturé pour homicide et fait l'objet d'une enquête. Il aurait pris sa retraite de l'armée un an plus tard et, en 1978, aurait commencé à travailler dans le domaine des douanes. Acevedo Ramírez a dit qu'il n'a jamais été dans l'armée. En 1982, il a rejoint la ligue de football Cementos Progreso, où il a organisé des groupes de membres de gangs pour jouer au football. Il a assuré avoir travaillé dans cette entreprise jusqu'en 2017.

Il a assuré qu'il y a deux mois, il avait remis à l'entreprise une facture pour ses services professionnels en tant que conseiller personnel et juridique. "Je ne vais pas répondre à une seule question au ministère public, ou à qui que ce soit, seulement à vous, monsieur le juge, autant que vous voudrez", a-t-il déclaré.

Malgré le fait que l'accusé avait un mandat d'arrêt international depuis mai 2021, Acevedo Ramírez a mentionné qu'au moment de sa capture, il se rendait en Allemagne pour voir sa fille, mais son fils Byron l'a emmené à El Salvador.

LE MINISTÈRE PUBLIC ACCUSE ACEVEDO RAMÍREZ D'AVOIR PARTICIPÉ À UNE STRUCTURE CRIMINELLE

Selon l'accusation portée par le Ministère Public, Toribio Acevedo Ramírez, alias "El Loco, Locuaz ou Lucas" aurait participé dans des structures clandestines et illégales signalées pour des crimes contre des personnes enregistrées dans le Journal Militaire, du 29 août 1983 au 30 avril 1985. Ces structures étaient composés d'agents de la sécurité de l'État et de collaborateurs spécialisés, d'agents infiltrés et d'informateurs.

Il est également accusé d'avoir dissimulé le sort et le lieu de détention d'au moins 131 personnes, privation extrajudiciaire de la vie d'au moins 15 personnes, déplacement interne et international d'au moins 27

personnes, rafles et vols de biens et d'objets de valeur dans au moins 36 propriétés, soumission à des interrogatoires sous la torture, des traitements cruels, des violences et des viols contre au moins 28 femmes en raison de leur sexe.

Ces actions faisaient partie d'un plan commun conçu et exécuté conjointement par les forces de sécurité de l'État, dont les résultats ont été documentés dans le document connu sous le nom de Journal Militaire (Diario Militar). Le plan commun comprenait l'exécution d'opérations en dehors du système juridique national et international, l'usage arbitraire de la force et l'impunité structurelle des opérations, pour générer une terreur généralisée au sein de la population.

Le but de ces opérations était d'obtenir, de systématiser et d'analyser les informations recueillies afin de profiler des groupes et des individus classés comme ennemis internes. Toribio Acevedo avait le contrôle et la maîtrise des résultats qui ont abouti à ce que - le sort et le lieu où se trouvent Marvin Girón Ruano, Jorge Alfonso Gregorio Velásquez Soto, Alma Lucrecia Osorio Bobadilla, Amancio Samuel Villatoro et Juan Pablo Armira López, 12 ans - soit inconnu.